



Véhicule occasion , frais 1500e de réparation 1 mois après achat

Par annj1465

Achetée au mois de mai 2022 chez un professionnel, ma 208 d'occasion révèle un défaut (récurrent , et connu de peugeot) le 25.06.2022. Il faut changer le réservoir d' AD blue. Environ 1500 euros de réparation. Le vendeur me dit que cela est ma charge car sa garantie de 3 mois ne couvre que le moteur et boîte. Je ne peux plus utiliser mon véhicule qui risque , à tout moment de se mettre en sécurité et donc de ne plus démarrer. Quelle démarche adopter face à ce problème ?

Par osram

Bonjour,

Contactez le service commercial/client de PSA (en recommandé AR), le vendeur devrait pouvoir vous y aider si c'est un problème connu chez PSA.

Par Prana67

Bonjour,

Un pro ne peut pas garantir juste une partie du bien qu'il vend. La garantie légale de conformité concerne l'ensemble du bien vendu, pas juste une partie.

Par janus2

Le vendeur me dit que cela est ma charge car sa garantie de 3 mois ne couvre que le moteur et boîte.

Bonjour,

Le vendeur parle probablement de sa garantie contractuelle, mais en France il existe la garantie légale de conformité qui, pour un véhicule d'occasion, est d'une durée d'un an et couvre tous les défauts de conformité.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11094]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11094
[/url]

Par annj1465

Merci à tous. Je vais faire valoir la garantie de conformité, en espérant qu'il ne faille pas trop batailler avec ce vendeur qui est réfractaire à toutes les garanties !!!! Je suis allé chez Peugeot qui prend à sa charge 64% du réservoir, mais reste à ma charge le passage à la "valise" facturé 98 euros, plus environ 422 euros de réservoir plus la main d'œuvre. Je m'attends à une facture de 800 ou 900 euros. Mon assurance m'a dit de parler au vendeur puis demander un conciliateur de justice puis le tribunal

Par Prana67

Votre véhicule est sous garantie, vous n'avez rien à payer en principe.